# Techniques cinématographiques

## CIN-1109

### Plan de cours

Groupe 83091 | Automne 2026

Site de cours

Université Laval
Faculté des lettres et des sciences humaines
Département de littérature, théâtre et cinéma

# Table des matières

**À propos** ..... **1**
Horaire et modalités ..... 1
Introduction ..... 1
Place du cours dans le programme ..... 1
Objectifs d'apprentissage ..... 2
Approche pédagogique ..... 2
Encadrement ..... 2
Enregistrement et diffusion des activités de formation ..... 2
Appréciation des cours ..... 2
Précision sur l'appréciation des cours ..... 2
**Matériel** ..... **3**
Obligatoire ..... 3
Suggéré ..... 5
**Besoin d'aide?** ..... **5**
Coordonnées ..... 5
Disponibilités ..... 5
Droit à la déconnexion ..... 5
Soutien technique ..... 6
Prévenir les incivilités et le harcèlement ..... 6
**Contenu et activités** ..... **6**
**Évaluations** ..... **8**
Présence et participation en classe ..... 9
Exercice #1 - Les 3 concepts ..... 10
Exercice #2 - Portrait d'un lieu ..... 10
Exercice #3 - Le montage et la trame sonore ..... 11
Exercice #4 - Le portrait ..... 12
Proposition écrite pour le film musical ..... 12
Exercice #5 - L'autoportrait ..... 14
Présentation d'un work in progress ..... 15
Carnet de réalisation ..... 15
Film musical ..... 16
**Politiques et règlements** ..... **18**

Qualité de la langue....18
Règlement disciplinaire....18
Respect du droit d'auteur....18
Accommodements....18
Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle....19
Utilisation d'outils d'intelligence artificielle....19
Absence à une activité d'évaluation....19
Échéances et retards....19
Demande de révision de note....19
Modification au plan de cours durant la session....19
**Médiagraphie....20**
Références....20
Ressources....20

# À propos

Ce cours aborde les techniques liées à la pratique vidéographique et cinématographique, de même que les différents matériaux utilisés, afin de reproduire la charge émotionnelle et l'effet artistique dans une création au cinéma. La création de son et d'images cinématographiques est adressée lors d'ateliers de travaux pratiques.

# Horaire et modalités

### Cours en présence

L'horaire et le lieu sont disponibles dans le **site de cours**.

### Répartition hebdomadaire

3 h Cours
2 h Laboratoire ou travaux pratiques
4 h Travail personnel
9 h Total

**3 Crédits**

# Introduction

Dans le cadre du cours Techniques cinématographiques, les étudiant.es vont parfaire leur connaissance du 7e art en adoptant le point de vue de la création. Il s'agit d'un cours pratique où le professeur invitera les participant.es du cours à des exercices d'introductions à la réalisation, à la direction photographique, à l'éclairage pour le cinéma et au montage image. La personne étudiante est appelée, en filigrane du cours, à amorcer une démarche artistique originale et à développer sa subjectivité.
À propos du chargé d'enseignement:
Jonathan Beaulieu-Cyr est un cinéaste originaire de la ville de Québec. Il détient un baccalauréat en Film Production du Mel Hoppenheim School of Cinema et une maîtrise en création de l'Université Concordia. Ses recherches universitaires ont porté sur la scénarisation et l'étape du développement dans le cinéma de fiction. Scénariste, réalisateur et producteur, il est aussi co-fondateur de l'entreprise de production cinématographique Sans Rancoeur Films. Ses films ont gagné plusieurs prix et voyagé dans différents pays.

# Place du cours dans le programme

*Techniques cinématographiques* est d'abord et avant tout un cours pratique donné par un praticien du cinéma. Les aspects théoriques sont donc abordés du point de vue du praticien et mis en applications lors d'exercices concrets avec du matériel de

tournage et de montage cinématographique. Des liens pourront être établis avec les éléments théoriques vus dans les autres cours du programme, plus orientés vers les études cinématographiques.

## Objectifs d'apprentissage

- Comprendre comment la technique est employée pour créer la charge émotive et l'effet artistique désirés dans un film.
- Arriver à une meilleure compréhension de ce qu'est un film à travers l'analyse des différents départements d'une équipe de tournage, le visionnement d'extraits de films marquants et la démonstration concrète d'outils de production cinématographique.
- Développer sa sensibilité à l'art cinématographique et ses aspects techniques.
- Apprendre à justifier ses intentions artistiques.

## Approche pédagogique

Au moyen d'exercices pratiques, de lectures et de visionnements d'extraits de films marquants, les secteurs de la pratique cinématographique seront examinés en détail. *Techniques cinématographiques* aborde plus spécifiquement les aspects de la direction photo et du montage d'un film. Divers ateliers seront organisés durant la session: emploi de caméras, éclairages, systèmes de montage digital, etc.
Le cours *Techniques cinématographiques* décide d'aborder la nature visuelle du cinéma. Bien que le son soit tout aussi important dans le 7e art, il n'est presque tout à fait exclu du syllabus. La personne étudiante aura la chance d'approfondir sa connaissance du son dans le cadre d'autres cours.
Le travail principal qu'aura à faire chaque étudiant.e est la conception, le tournage et le montage d'un court film musical (3 à 5 minutes).

## Encadrement

## Enregistrement et diffusion des activités de formation

## Appréciation des cours

En conformité avec la **Politique de valorisation de l'enseignement**, il est possible que ce cours fasse l'objet d'une appréciation. Si tel est le cas, une invitation à remplir un questionnaire en ligne sera acheminée à toutes les personnes étudiantes qui y sont inscrites. La liste complète des tâches d'appréciation peut être consultée sur la page **Appréciation des cours** dans monPortail.

## Précision sur l'appréciation des cours

Si le cours fait l'objet d'une appréciation visée par la section précédente, la personne enseignante ne recevra en aucun cas de rapport avant la remise des notes finales.

Par ailleurs, si les commentaires ne sont pas signés, l'identité des personnes étudiantes partageant ces appréciations n'est pas révélée auprès de la personne enseignante ; il demeure important que les avis et opinions soient partagés dans un état d'esprit constructif et bienveillant.

# Matériel

## Obligatoire

**Liste tutoriels**
Auteur : Louis Blackburn
*Tutoriels techniques - Caméra et son*

Preuve assurance - tournage CIN-1109
*À fournir sur demande.*
Liste équipement 1ère année
*Automne 2026 - Équipements disponibles pour les étudiant.es de 1ère année.*

Liste équipement 2e et 3e année
*À titre informatif seulement car équipement réservé aux 2e et 3e année*

**Lettre aux étudiant.es de cinéma - par Robin Aubert**
Auteur : Robin Aubert
*À lire pour la semaine 2*

**Masterclass de Julia Ducournau**
*https://www.youtube.com/watch?v=I-KoL3OBAKc*
*À écouter pour la semaine 3*

**Podcast «Café snake» premier segment de l'épisode**
Auteur : Daphné B. et Mounir
*https://open.spotify.com/episode/3siQdmEpu2Ik3i1jSgembd?si=JhC1gNgzQqiiHAiV*
*À écouter pour la semaine 4*

**Le temps scellé**
Auteur : Andrei Tarkovski
*Chapitre : Fixer le temps*
*À écouter pour la semaine 5*

**Podcast de la tête à l'écran**
Auteur : Gabrielle Demers
*https://open.spotify.com/episode/1h2da3sWK3oYxAvNRQZNO7*

*À écouter pour la semaine 6*

**Deakins Podcast, Épisode 7 «Lens choice»**
Auteur : Roger Deakins
*À lire pour la semaine 7*

**Des lumières et des ombres**
Auteur : Henri Alekan
*À lire pour la semaine 8*

**L'acteur de cinéma**
Auteur : Micheline Lanctôt
*À lire pour la semaine 10*

**Deakins Podcast, Épisode 4 : Practical Lighting**
*À lire pour la semaine 11*

**Au dos de nos images - Extrait**
*Extrait du journal de Luc Dardenne, cinéaste.*
*À lire pour la semaine 12*

**Podcast de la tête à l'écran**
*Ep.7 Alexa-Jeanne Dubé*
*À lire pour la semaine 13*

**Extrait - Le cinéma selon Hitchcock par François Truffault**
*À lire pour la semaine 14*

**Courts-métrages québécois gratuits en ligne**
Auteur : Daniel Racine

Documents complémentaires :
**Document Valeurs de plan/Mouvements de caméra**
**Taille de capteurs**
**Objectifs**
**Ajustement d'objectifs**
**Plantations**
**Calcul de courant électrique**
**Température couleur**
**Hiérarchie d'une équipe de production**
**Scénario - formatage hollywoodien (en anglais)**
**Exemple format de scénario - Requiem contre un plafond**

## Suggéré

# Besoin d'aide?

## Coordonnées

Jonathan Beaulieu-Cyr (Chargé d'enseignement)
CSL-3448

jonathan.beaulieu-cyr@lit.ulaval.ca

Louis Blakburn (Technicien)
Comptoir de prêt

louis.blackburn@flsh.ulaval.ca

Célia Varachaud (Intervenante de proximité - Centre d'aide)
Lundi au mercredi local 3262 pavillon De Koninck Jeudi au vendredi local 4355 pavillon Casault

Celia.Varachaud@aide.ulaval.ca

## Disponibilités

## Droit à la déconnexion

L'Université reconnaît le droit à la déconnexion des membres du corps professoral et des autres membres du personnel enseignant. Cela signifie que ces personnes ne sont pas tenues de consulter les messages qui leur sont envoyés (courriel, boîte vocale, message dans un forum, etc.) pendant les soirs, fins de semaine, jours fériés et vacances. La personne qui aura envoyé un message durant ces périodes devra donc s'attendre à recevoir une réponse dans un délai raisonnable, calculé à partir de la reprise des heures normales de travail.

# Soutien technique

### CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :
418-656-2131 poste 405222
418-656-5222

Informations techniques importantes

- **Équipez-vous pour réussir**
- **Accéder à l'horaire du CSTIP**
- **Liste des navigateurs supportés et avis important sur les appareils mobiles**
- **ISL Online** est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.
- Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

- **Microsoft Teams ULaval**
- **Zoom ULaval**

# Prévenir les incivilités et le harcèlement

L'Université reconnaît qu'il est de sa responsabilité d'offrir à sa communauté un environnement d'études, de travail et de prestation de services sain et sécuritaire, exempt de violence à caractère sexuel, y compris de harcèlement sexuel, où chaque personne a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique.
N'hésitez pas à consulter les ressources développées par le **Bureau du respect de la personne**, où vous pourrez également avoir recours à des services neutres et confidentiels.

# Contenu et activités

Semaine #1 (1/2 septembre)
Introduction au cours - en classe

Semaine #2 (8/9 septembre)
La caméra 101 - au studio LAMIC

Semaine #3 (15/16 septembre)
Processus créatifs - en classe

Semaine #4 (22/23 septembre)
Subjectivité - en classe

Semaine #5 (29/30 septembre)
Montage - au labo

Semaine #6 (6/7 octobre)
Préproduction des films musicaux - en classe

Semaine #7 (13/14 octobre)
La direction photo - au studio LAMIC

Semaine #8 (20/21 octobre)
Masterclass de l'enseignant et discussions en classe - en classe

Semaine #9 - SEMAINE DE LECTURE (26 au 30 octobre)
DÉBUT DES TOURNAGES - films musicaux EXERCICE #5 - L'autoportrait. À remettre au retour de la semaine de lecture.

Semaine #10 (3/4 novembre)
Visonnements exercices + Casting et direction d'acteurs - en classe

Semaine #11 (10/11 novembre)
Visionnements - en classe

Semaine #12 (17/18 novembre)
Montage, finaliser un projet - au labo

Semaine #13 (24/25 novembre)
Montage libre - au labo

Semaine #14 (1/2 décembre)
Nouvelles technologies - en classe

Semaine #15 (8/9 décembre)
HOLD - Projection des films finaux! - en classe

Semaine #16 (15/16 décembre)
HOLD - Projection des films finaux! - en classe

**DOCUMENTS PERTINENTS**

EXERCICES 1 à 5 (20%)
Détails sur les 5 exercices à remettre

CARNET DE RÉALISATION (20%)
Détails sur le carnet

PROPOSITION ÉCRITE (10%)
Détails sur la proposition de film musical - à remettre semaine 8

FILM MUSICAL (30%)
Détails sur le film musical - à remettre semaine 15

GRILLE D'ÉVALUATION
Exemple de la grille d'évaluation utilisée pour le cours

# Évaluations

| Titre | Mode de travail | Date | Pondération |
|---|---|---|---|
| Présence et participation en classe | Individuel | À déterminer | 10 % |
| Exercice #1 - Les 3 concepts | Individuel | Date limite : 15 septembre 2026 à 9 h | 4 % |
| Exercice #2 - Portrait d'un lieu | Individuel | Date limite : 29 septembre 2026 à 9 h | 4 % |
| Exercice #3 - Le montage et la trame sonore | Individuel | Date limite : 6 octobre 2026 à 9 h | 4 % |
| Exercice #4 - Le portrait | En équipe | Date limite : 20 octobre 2026 à 9 h | 4 % |
| Proposition écrite pour le film musical | Individuel | Date limite : 13 octobre 2026 à 9 h | 10 % |
| Exercice #5 - L'autoportrait | Individuel | Date limite : 3 novembre 2026 à | 4 % |

| Titre | Mode de travail | Date | Pondération |
|---|---|---|---|
| | | 9 h | |
| Présentation d’un work in progress | Individuel | Date limite : 24 novembre 2026 à 9 h | 10 % |
| Carnet de réalisation | Individuel | À déterminer | 20 % |
| Film musical | En équipe | À déterminer | 30 % |

### Politiques et règlements applicables aux évaluations

Consultez la page **Politiques et règlements** pour prendre connaissance des politiques et règlements applicables aux évaluations.

## Présence et participation en classe

| Pondération | Mode de travail | Date |
|---|---|---|
| 10 % | Individuel | À déterminer |

Présence en classe obligatoire. Les retards et les absences affecteront le résultat final. De plus, l’usage excessif des technologies à des fins de divertissement pourrait entraîner une réduction de points. Par souci d'équité envers toutes les personnes étudiantes, il est essentiel que les équipements de tournage et les clés des salles de montage soient retournés au comptoir de prêt à la date prévue. Les retards dans les retours d'équipements ou de clés peuvent entrainer des pénalités au niveau de la note du cours.

## Méthodes d'évaluation

| | |
|---|---|
| **Évaluation par la personne enseignante** | 100% |

## Utilisation de l'intelligence artificielle

**À déterminer**

# Exercice #1 - Les 3 concepts

| Pondération | Mode de travail | Date |
|---|---|---|
| 4 % | Individuel | Date limite : 15 septembre 2026 à 9 h |

Développer trois concepts pour le projet de fin de session. Écrire une courte description de chaque idée. (une page maximum)

## Méthodes d'évaluation

| | |
|---|---|
| **Évaluation par la personne enseignante** | 100% |

## À remettre

### Exercice #1 - Les 3 concepts

Mode de remise
Dépôt numérique
Avant le début du cours semaine 3.
NOM DE FAMILLE_PRÉNOM_NOM DU DOCUMENT
EXEMPLE : BEAULIEUCYR_Jonathan_Exercice1.pdf

## Utilisation de l'intelligence artificielle

**À déterminer**

# Exercice #2 - Portrait d'un lieu

| Pondération | Mode de travail | Date |
|---|---|---|
| 4 % | Individuel | Date limite : 29 septembre 2026 à 9 h |

Vous devez me présenter en présentiel, au LABO, les images que vous avez captées.

## Méthodes d'évaluation

| | |
|---|---|
| **Évaluation par la personne enseignante** | 100% |

## À remettre

### Exercice #2 - Portrait d’un lieu

Mode de remise
LABO - Présentation à l'enseignant.

## Utilisation de l'intelligence artificielle

**À déterminer**

# Exercice #3 - Le montage et la trame sonore

| Pondération | Mode de travail | Date |
|---|---|---|
| 4 % | Individuel | Date limite : 6 octobre 2026 à 9 h |

Le montage et la trame sonore
En utilisant les images de l’exercice #2, compléter un court montage de moins de 2 minutes. Ajouter une trame sonore afin d'explorer comment le sens de la séquence change avec la présence du son. Les étudiant.es seront encouragées à compléter ce montage en empruntant les images captées par un.e collègue de classe.

## Méthodes d'évaluation

| | |
|---|---|
| **Évaluation par la personne enseignante** | 100% |

## À remettre

### Exercice #3 - Le montage et la trame sonore

Mode de remise
Apporter votre fichier .mp4 ou .mov en classe. Téléverser dans disque dur de l'enseignant.
NOM DE FAMILLE_PRÉNOM_NOM DU DOCUMENT EXEMPLE : BEAULIEUCYR_Jonathan_Exercice3.mp4

## Utilisation de l'intelligence artificielle

**À déterminer**

# Exercice #4 - Le portrait

| Pondération | Mode de travail | Date |
|---|---|---|
| 4 % | En équipe | Date limite : 20 octobre 2026 à 9 h |

Le portrait (EN ÉQUIPE DE 2)
En comprenant le portrait comme la représentation artistique d'une personne, où le visage et ses expressions sont prédominants, vous devez nous partager le portait vidéo d'un ami, de votre grand-mère, votre voisin, etc. Les animaux ne sont pas acceptés. Il doit s'agir d'un sujet humain. N'hésitez pas à travailler avec l'éclairage (naturel, artificiel). La personne filmée ne peut pas être une collègue de classe. Il faut sortir de la classe.
Le résultat doit être une séquence de 1 à 2 minutes, comportant un ou plusieurs plans, avec ou sans trame sonore.

## Méthodes d'évaluation

| | |
|---|---|
| **Évaluation par la personne enseignante** | 100% |

## À remettre

### Exercice #4 - Le portrait

Mode de remise
Début du cours. Téléverser .mp4 ou .mov sur disque dur de l'enseignant.
NOM DE FAMILLE_PRÉNOM_NOM DU DOCUMENT EXEMPLE : J.BEAULIEUCYR+S.SPIELBERG_Exercice4.mp4

## Utilisation de l'intelligence artificielle

**À déterminer**

# Proposition écrite  pour le film musical

| Pondération | Mode de travail | Date |
|---|---|---|
| 10 % | Individuel | Date limite : 13 octobre 2026 à 9 h |

CIN-1109 TECHNIQUES CINÉMATOGRAPHIQUES
Proposition écrite pour le film musical (10%)

SEMAINE # 7 - (13 ou 14 octobre)
L'étudiant.e (ou l'équipe) devra d'abord choisir une pièce musicale qui servira de trame sonore pour le vidéo. Tous les styles sont permis, à vous de choisir. L'étudiant.e ou l'équipe devra ensuite tourner des images et les monter pour créer un film musical. Notez qu'il ne doit pas nécessairement s'agir d'un vidéoclip. Il n'est pas obligatoire de voir les interprètes de la pièce musicale dans le résultat final. Il n'est pas non plus nécessaire de suivre le contenu des paroles de la pièce, si paroles il y a. Il est aussi possible de faire un film muet, sans utiliser de pièce musicale.
Toutes les approches visuelles sont acceptables au tournage et au montage. Une seule limite s'impose : le film ne doit comporter aucun élément sonore autre que la pièce musicale choisie. Donc, pas d'enregistrement synchrone durant le tournage. Les projets qui ne respectent pas cette consigne ne seront pas notés.
Le(s) responsable(s) de chaque projet de film devront remettre un document de présentation du projet (par courriel), incluant la pièce musicale (joignez un lien web, s'il le faut) et l'approche esthétique envisagée.
La présentation doit comprendre, au minimum :

- une brève description du film
- un synopsis long ou un scène à scène détaillé
- une description de l'approche visuelle – des images (photos, œuvres d'art, etc.) ou des captures d'écran de films servant d'inspiration
- les dates de tournage envisagées
- une description des lieux de tournage envisagés – avec photos, si pertinent
- une description des participant.es autres que l'équipe de tournage – ex : comédiens, danseurs, etc.
- une description des besoins particuliers du projet – décors, costumes, véhicules, etc.

## Méthodes d'évaluation

| | |
|---|---|
| **Évaluation par la personne enseignante** | 100% |

## À remettre

### Proposition écrite pour le film musical

Mode de remise
Dépôt numérique

## Utilisation de l'intelligence artificielle

**À déterminer**

# Exercice #5 - L'autoportrait

| Pondération | Mode de travail | Date |
|---|---|---|
| 4 % | Individuel | Date limite : 3 novembre 2026 à 9 h |

L'autoportrait
Dans l'autoportrait, vous devez vous mettre en scène dans votre rapport au cinéma et aux images. Ce n'est pas un exercice de A day in the life ou de selfie, il faut comprendre l'exercice comme une illustration de votre rapport à la création audiovisuelle. Ce peut être narratif ou expérimental. À la fin du vidéo, on doit avoir l'impression de mieux vous connaître, tout en découvrant vos intérêts esthétiques. Durée de 30 secondes à 2 minutes max.

## Méthodes d'évaluation

| | |
|---|---|
| **Évaluation par la personne enseignante** | 100% |

## À remettre

### Exercice #5 - L'autoportrait

Mode de remise
Téléverser sur disque dur de l'enseignant.
NOM DE FAMILLE_PRÉNOM_NOM DU DOCUMENT
EXEMPLE : BEAULIEUCYR_Jonathan_Exercice5.mp4

## Utilisation de l'intelligence artificielle

**À déterminer**

# Présentation d’un work in progress

| Pondération | Mode de travail | Date |
|---|---|---|
| 10 % | Individuel | Date limite : 24 novembre 2026 à 9 h |

Un *work in progress* doit être présenté à cette date. Peut prendre la forme d'un premier montage ou d'une présentation de l'avancement des préparatifs de tournage. Il est attendu que l'étudiant.e soit dans une phase avancée du processus de création.

## Méthodes d'évaluation

| | |
|---|---|
| **Évaluation par la personne enseignante** | 100% |

## À remettre

### Présentation d’un work in progress

Mode de remise
Au LABO - Présentation à l'enseignant.

## Utilisation de l'intelligence artificielle

**À déterminer**

# Carnet de réalisation

| Pondération | Mode de travail | Date |
|---|---|---|
| 20 % | Individuel | À déterminer |

CIN-1109 TECHNIQUES CINÉMATOGRAPHIQUES
Carnet de réalisation (20%)
Grâce à la conception d’un carnet de réalisation, les jeunes cinéastes peuvent garder une trace de leur cheminement artistique. Puisque les artistes et les artisan.es ont souvent besoin de présenter leur travail sous forme écrite, il sera demandé à l’étudiant.e de fournir un minimum de 3 pages de documents écrits.
Ce document doit impérativement inclure :

- 

La proposition écrite (remise à la semaine 8)

- 

Les documents techniques et créatifs qui ont servis pendant le/les tournages.

- 

Un rapport écrit des apprentissages faits lors de la création du film musical. Ces apprentissages peuvent être techniques, artistiques, personnels ou interpersonnels. Ce rapport peut aussi inclure un bref témoignage des difficultés rencontrées, des émotions ressenties et des ambitions futures de l'étudiant.e. Vous pouvez aussi parler des apprentissages fait sur le tournage de vos collègues. (2 pages)

- 

Rapport écrit. Vous devez, en 1 page, réagir à des lectures et des écoutes (minimum deux) qui sont incluses au plan de cours. (1 page)

Le carnet de réalisation a pour objectif de résumé votre démarche artistique et vos apprentissages techniques faits lors de la session. En plus des rapports écrits, le carnet peut inclure des oeuvres visuelles qui ont servi de références : vidéos, photographies, peintures, dessins et autres oeuvres de nature visuelles. Ces oeuvres peuvent être empruntées à d'autres artistes ou être les vôtres.
Le document doit être propre et lisible, mais il n'y a pas de contraintes dans la mise en page.
Il doit être remis sous la forme d'un PDF. Nommé ainsi : BEAULIEUCYR_Jonathan_Carnet.pdf

## Méthodes d'évaluation

| | |
|---|---|
| **Évaluation par la personne enseignante** | 100% |

## À remettre

### Carnet de réalisation

Mode de remise
Dépôt numérique
Nommé document : BEAULIEUCYR_Jonathan_Carnet.pdf

## Utilisation de l'intelligence artificielle

**À déterminer**

# Film musical

| Pondération | Mode de travail | Date |
|---|---|---|
| 30 % | En équipe | À déterminer |

Film musical (30%)

Les étudiant.es seront évalué.es selon les principes suivants : Est-ce que la personne étudiante rencontre les délais requis? Est-ce qu'il y a cohérence entre les idées exprimées dans le carnet de réalisation et dans l'oeuvre finale? Est-ce qu'on voit une utilisation maîtrisée des outils techniques enseignés? Présence obligatoire à la projection finale.
Présentation du film terminé
Le film terminé devra être présenté en classe avant la fin de la session (donc au plus tard au dernier cours). Les travaux remis après la fin de la session seront pénalisés de façon substantielle. (-10 points en partant, et plus selon le degré de retard)
Les aspects du film qui seront évalués sont, par ordre d'importance:

- la pertinence des choix esthétiques au tournage et au montage (le lien entre la forme et le fond)
- l'originalité de l'emploi de la technique
- la maîtrise de procédés techniques employés

Des informations vous seront communiquées en classe sur les équipements disponibles à l'université et la façon d'y accéder. Le(s) étudiant(e)s peuvent tourner et monter leurs projets avec des équipements en provenance de l'extérieur, mais les travaux devront être de qualité technique équivalente à ce qu'on peut obtenir sur les systèmes de l'université. Les étudiants seront seuls responsables de s'assurer que les équipements en provenance de l'extérieur sont d'un niveau satisfaisant pour le cours.
Suite à leur présentation en classe, les projets devront être remis à l'enseignant pour correction. Les projets devront être livrés en présentiel ou en utilisant la plateforme Vimeo (la fonction téléchargement doit être activée).

## Méthodes d'évaluation

| | |
|---|---|
| **Évaluation par la personne enseignante** | 100% |

## À remettre

### Film musical

Mode de remise
En classe
Présentation en classe obligatoire au dernier cours de la session. Téléverser sur disque dur.
Suite au visionnement en classe, un copie informatique ou un lien de visionnement doit être transmis à l'enseignant.

## Utilisation de l'intelligence artificielle

**À déterminer**

# Politiques et règlements

## Qualité de la langue

Le Département de littérature, théâtre et cinéma s'est doté d'une politique de la correction de la langue qui tient compte tant de la politique facultaire en matière de consolidation de la connaissance générale du français au premier cycle que du Règlement du 1er cycle et des dispositions adoptées par le Conseil universitaire sur la consolidation de la connaissance générale de la langue et de l'acquisition de la connaissance du français de niveau universitaire. Consultez la **Politique de l'évaluation des études, des travaux et de la correction de la langue** pour plus de détails.
L'usage de la nouvelle orthographe est permis à condition que la personne étudiante l'ait dûment signalé dans son travail, sans quoi les graphies jusque-là considérées comme incorrectes seront pénalisées.

## Règlement disciplinaire

Les personnes étudiantes ont la responsabilité de prendre connaissance du **Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes de l'Université Laval**, afin de le respecter et de s'y conformer. Le Règlement disciplinaire présente notamment les infractions relatives aux études (plagiat, aide non autorisée, etc.) et les infractions relatives au bon ordre (troubler la paix, recel, etc.). Il présente également les sanctions applicables, ainsi que le processus disciplinaire. La page **Règles disciplinaires de l'Université** peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet.

## Respect du droit d'auteur

Au moment d'utiliser, de reproduire ou de communiquer des œuvres qui ne leur appartiennent pas, les personnes étudiantes doivent respecter le droit d'auteur et éviter de plagier. La référence complète de toutes les sources utilisées dans un document ou un travail est obligatoire. La page **Vous êtes étudiants** du Bureau du droit d'auteur peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet. L'utilisation d'outils d'IA générative doit aussi toujours se faire en respectant le droit d'auteur. Les contenus déposés dans un site de cours sont généralement protégés par le droit d'auteur. Il est interdit de les fournir à un outil d'IA générative sans l'autorisation de la personne enseignante ou de la personne titulaire du droit d'auteur. La page **Intelligence artificielle** du Bureau du droit d'auteur peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet. La section **Plagiat et autres infractions relatives aux études** propose aussi des ressources permettant de comprendre et d'identifier le plagiat, afin de prévenir d'éventuelles infractions au **Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes**.

## Accommodements

Les mesures d'accommodement s'appuient sur la **Politique institutionnelle de soutien aux étudiants et étudiantes en situation de handicap à l'Université Laval**. Pour en bénéficier lors des cours ou des examens, il est nécessaire de **prendre un rendez-vous** avec une personne conseillère spécialisée en situation de handicap du Centre d'aide à la communauté étudiante. La documentation qui démontre que vous êtes en situation de handicap ou un certificat qui atteste votre diagnostic est requis pour la prise de rendez-vous.
Activation des accommodements et dates limites

Aucune activation ne se fait automatiquement. Les mesures autorisées doivent être activées par la personne étudiante sur la page **Accommodement** de monPortail, et ce, à chaque session et pour chaque cours.

- Mesures obtenues dès le début de session : activation dans les deux premières semaines.
- Mesures obtenues en cours de session : activation dans la semaine suivant l'autorisation.

Les mesures doivent être activées au moins une semaine avant un examen, sinon elles pourraient être refusées.

## Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle

L'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle à l'Université Laval doit se faire en cohérence avec les **Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage**.
Notamment, les personnes étudiantes ont la responsabilité de consulter et de respecter les consignes et modalités des évaluations en ce qui a trait à l'utilisation de systèmes d'IA et, le cas échéant, à la manière de déclarer cette utilisation. En cas d'ambiguïté, elles ont la responsabilité de questionner la personne responsable du cours à ce sujet avant la ou les évaluations concernées.
L'utilisation de systèmes d'IA générative ne peut se substituer à l'engagement et aux efforts des étudiants et des étudiantes dans ce cours.

## Utilisation d'outils d'intelligence artificielle

## Absence à une activité d'évaluation

## Échéances et retards

## Demande de révision de note

## Modification au plan de cours durant la session

Ainsi qu'en dispose l'article 2.39 du Règlement des études, le présent plan de cours doit être fourni dès la première activité du cours, afin de devenir un « engagement réciproque » entre la ou le membre du corps professoral ou du personnel enseignant et les personnes étudiantes. Par ailleurs, « à moins de circonstances exceptionnelles, pour apporter toute modification au calendrier des activités ou aux modalités d'évaluation pendant la session, le consentement unanime des personnes étudiantes inscrites au cours et de la ou du membre du corps professoral ou du personnel enseignant est nécessaire.

# Médiagraphie

## Références


- ASCHER, Steven and PINCUS,Edward, *The Filmmaker's Handbook, a comprehensive guide for the digital age*, Plume, 4th edition, 2012, 832 p.
- BROWN, Blain, *Cinematography, Theory and Practice*, Focal Press, 2nd edition, 2011, 384 p.
- CARRIÈRE, Bruno (sous la direction de), *Métier réalisation*, Montréal, Les 400 coups, 2006, 287 p.
- Collectif, *Produire? D'une idée à l'écran - Un guide*, Montréal, publié par la SODEC et l'INIS, 2009, 250 p.
- ELKINS, David E., s.o.c, The Camera Assistant's Manual, Focal Press (New York), 7th edition, 2020, 524 p.
- LUDOC, Le manuel de survie du vidéaste, Marabout (Paris), 2020, 360 p.
- RUER, Juliette et HAMEL, Jean, *Générique - les métiers derrière la création d'un film*, Montréal, Editions La Presse, 2010, 168 p.
- *Quebec Film sourcebook (2015)*, published by the Quebec Film and Television Council, 2015, 283 p.
- UVA, Micheal G., *The Grip Book*, Focal Press, 5th edition, 2013, 586 p.
- VALLET, Yannick, La grammaire du cinéma – de l'écriture au montage: les techniques du langage filmé, Paris: Armand Colin, 2019, 256 p.


## Ressources